

# 2019-2020



## Les séminaires thématiques Protection de l'enfance Séminaires de formation de 2 jours

### PRÉSENTATION

L'École de la Protection de l'Enfance propose plusieurs séminaires de formation de deux jours consécutifs sur des problématiques rencontrées de manière récurrente par les professionnels de terrain. Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

**Public :** professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira 20 stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

**Tarifs: Séminaire de 2 jours :** 420 € nets (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du Code général des impôts).

Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

Un ou plusieurs séminaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin d'inscription).

**Lieu et horaires de la formation :** École de la Protection de l'Enfance, dans les locaux de l'USIC : 18 rue de Varenne, 75007 PARIS (voir aussi Informations pratiques), de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sur deux jours.

Séminaires 2019 - 20  
organisés par l'École  
de la Protection de  
l'Enfance et l'Action  
Sociale Formation

*L'Action  
Sociale*

FORMATION

En collaboration avec  
l'ODAS, le Bulletin de la  
Protection de l'Enfance  
et PraxisLab-Formations



# LES SÉMINAIRES PROPOSÉS

<b>SÉMINAIRE 1</b> 13 et 14 NOVEMBRE 2019	<b>Droit et enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance</b>	<b>2 JOURS</b>	<b>TARIF: 420€</b>
	<b>CONTENU DE LA FORMATION :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Droit en protection de l'enfance : CASF, Code Civil, CIDE...</li><li>■ La protection de l'enfance : un sujet interinstitutionnel.</li><li>■ La protection de l'enfance : un sujet économique - Les enjeux managériaux des dynamiques de projet.</li></ul> <b>Public :</b> élus et cadres de la protection de l'enfance. <b>Pré-requis :</b> bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. <b>Objectifs :</b> mieux situer la PE dans son contexte législatif et socio-économique, identifier les marges de manoeuvre à l'échelon institutionnel.		
<b>SÉMINAIRE 2</b> 10 et 11 DÉCEMBRE 2019	<b>Besoins fondamentaux et droits de l'enfant : étude du nouveau paradigme de la protection de l'enfance</b>	<b>2 JOURS</b>	<b>TARIF: 420€</b>
	<b>CONTENU DE LA FORMATION :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Présentation des résultats de la démarche de consensus sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance" : quels besoins ? Comment mieux les prendre en compte ?</li><li>■ Une démarche indissociable d'une meilleure connaissance et d'un respect plus systématique des droits de l'enfant. Examen, à partir de cas pratiques de parcours en protection de l'enfance, des enjeux et conséquences pour les équipes de terrain et l'encadrement d'une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux et droits de l'enfant.</li></ul> <b>Public :</b> élus et cadres de la protection de l'enfance et des institutions partenaires (santé, justice, etc.) <b>Pré-requis :</b> bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. <b>Objectifs :</b> identifier les points clés d'un management adapté aux attentes de la loi, mieux situer son action dans un contexte partenarial.		
<b>SÉMINAIRE 3</b> 7 et 8 JANVIER 2020	<b>Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes</b>	<b>2 JOURS</b>	<b>TARIF: 420€</b>
	<b>CONTENU DE LA FORMATION :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ De l'évaluation des situations à la mise en œuvre d'un plan d'aide : pourquoi et comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ?</li><li>■ Présentation et "mode d'emploi" des outils permettant de mieux évaluer les ressources capacitaires des familles.</li><li>■ Les nouvelles opportunités de recours aux TDC dans les cadres administratif et judiciaire.</li></ul> <b>Public :</b> tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. <b>Pré-requis :</b> bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. <b>Objectifs :</b> développer les pratiques incluant les familles et les enfants, identifier les leviers de la participation en protection de l'enfance.		
<b>SÉMINAIRE 4</b> 4 et 5 FÉVRIER 2020	<b>Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire</b>	<b>2 JOURS</b>	<b>TARIF: 420€</b>
	<b>CONTENU DE LA FORMATION :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Étude critique à partir d'un exemple de parcours.</li><li>■ Modalités de coopération interprofessionnelle et interinstitutionnelle indispensables pour stabiliser davantage les parcours, et implication en termes d'organisation, de pratiques et de postures.</li></ul> <b>Public :</b> tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. <b>Pré-requis :</b> bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. <b>Objectifs :</b> identifier les enjeux initiés par la loi de 2016 concernant le principe de parcours, identifier les bonnes pratiques permettant d'assurer des parcours cohérents aux enfants.		
<b>SÉMINAIRE 5</b> 10 et 11 MARS 2020	<b>La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en œuvre</b>	<b>2 JOURS</b>	<b>TARIF 420€</b>
	<b>CONTENU DE LA FORMATION :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe.</li><li>■ Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelle méthode pour le cadre en protection de l'enfance ?</li></ul> <b>Public :</b> élus et cadres de la protection de l'enfance. <b>Pré-requis :</b> bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. <b>Objectifs :</b> distinguer prise de risques et prise de responsabilités, penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.		
<b>SÉMINAIRE 6</b> 31 MARS et 1 AVRIL 2020	<b>PPE : du projet de l'enfant au projet pour l'enfant</b>	<b>2 JOURS</b>	<b>TARIF: 420€</b>
	<b>CONTENU DE LA FORMATION :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ La finalité du Projet pour l'enfant (PPE), la variabilité des contenus et des formalisations.</li><li>■ Présentation d'outils opérationnels qui facilitent la prise en compte des besoins de l'enfant et l'association des familles dans l'élaboration du projet.</li><li>■ Les enjeux en termes de coordination, de coopération et de secret professionnel.</li></ul> <b>Public :</b> tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. <b>Pré-requis :</b> bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. <b>Objectifs :</b> mieux situer le rôle du PPE, notamment dans les attendus réglementaires, border des éléments méthodologiques pour une conduite de projet adaptée.		
<b>SÉMINAIRE 7</b> 12 et 13 MAI 2020	<b>L'évaluation des besoins de l'enfant en protection en l'enfance</b>	<b>2 JOURS</b>	<b>TARIF: 420€</b>
	<b>CONTENU DE LA FORMATION :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Élaborer une stratégie évaluative, apports méthodologiques sur l'évaluation en protection de l'enfance.</li><li>■ Utiliser un référentiel : exemple du référentiel CrEAI rhône-Alpes.</li></ul> <b>Public :</b> professionnels et cadres de la protection de l'enfance. <b>Pré-requis :</b> Bonne connaissance des dispositifs et mesures de protection de l'enfance. <b>Objectifs :</b> -s'approprier les éléments méthodologiques d'une démarche d'évaluation en protection de l'enfance, situer l'évaluation des besoins de l'enfant dans un processus co-construit avec les familles et l'enfant, utiliser un référentiel de manière efficiente.		

# LES FORMATEURS DES SÉMINAIRES THÉMATIQUES

**Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL**, psychologue clinicienne au service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne, maître de conférences en psychopathologie et psychologie Clinique à l'université Lumière Lyon 2, chercheuse au CRPPC EA 653. Elle a travaillé en collaboration avec Maurice Berger et Albert Ciccone;

**Flore CAPELIER**, docteure en droit public, membre associé du CERSA, Université Paris 2 Pantheon Assas ;

**Isabelle CASALS**, Chef de projet protection enfance CREA-ARA;

**Gaëlle CASTREC**, Responsable d'un Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance ;

**Gabrielle CHOUIN**, conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape ;

**Sylvie DELCROIX**, responsable de projets «Études et plaidoyer» à SOS Villages d'Enfants ;

**Yannick DIVET**, expert auprès de l'ODAS ;

**Sandrine DOTTORI**, chargée de mission « Études et innovation » à SOS Villages d'Enfants ;

**Marie-Agnès FÉRET**, chargée d'études sur la protection de l'enfance à l'ODAS ;

**Mohamed L'HOUSNI**, directeur fondateur de l'Association A. RETIS ;

**Carl LACHARITÉ**, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

**Dominique LE CLERC**, ancien directeur général adjoint chargé de la Solidarité du Conseil départemental de la Sarthe ;

**Didier LESUEUR**, directeur général de l'ODAS ;

**Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS**, médecin, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", directrice de l'École de la Protection de l'Enfance, ancienne directrice du GIP Enfance en Danger, ancienne directrice enfance-famille en départements ;

**Rosa MASCARO**, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille ;

**Paola MILANI**, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padoue (Italie) ;

**Damien MULLIEZ**, magistrat, conseiller à la Cour d'Appel de Paris ;

**Joëlle NICOLETTA**, ancienne responsable Crip et Odpe des Côtes d'Armor ;

**Jean-Michel PERMINGEAT**, Magistrat détaché, directeur Enfance Famille d'un conseil départemental ;

**Jean-Claude PLACIARD**, membre du collège des experts de l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sanitaire et Sociale (ANDASS) ;

**Laurent PUECH**, fondateur du site [www.secretpro.fr](http://www.secretpro.fr) ;

**Chantal RIMBAULT**, présidente de l'association nationale des directeurs de l'enfance et de la famille (ANDEF), directrice de la protection de l'enfance et de la jeunesse dans un département ;

**Lise-Marie SCHAFFHAUSER**, Présidente de Union des acteurs de parrainage de proximité (UNAPP) ;

**Régis SÉCHER**, chercheur, proche du mouvement ADT Quart Monde, spécialisé dans la co-formation professionnels-usagers ;

**Laurent SOCHARD**, psychosociologue, spécialiste des problématiques de participation des usagers ;

**Pierre STECKER**, directeur de l'Enfance et de la Famille en Conseil départemental ;

**Jean-Pierre THOMASSET**, psychologue clinicien ;

**Thierry ARNOUX et Jean-Marie VAUCHEZ**, coordinateurs pédagogiques, professionnels du secteur médico-social ayant exercé dans plusieurs types de structures...

## MODALITÉS DE PAIEMENT ET RÉSERVES

La gestion administrative et financière de l'École de la protection de l'enfance est assurée par la SARL L'Action Sociale (Société éditrice du JAS).

Siège social: 13 boulevard Saint-Michel 75005 PARIS

Numéro de Siret: 420 743 346 000 25 RCS Paris Code APE: 5814 Z

Numéro d'agrément formation: 11753620475

Relevé d'identité bancaire: **Domiciliation: BNPPARB PARIS ST ANDRÉ (01841)**

Code banque: 30004 Code guichet: 02790 Numéro de compte: 00010099563 Clé RIB: 48

IBAN: FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

Paiement par chèque: **les chèques seront établis à l'ordre de L'Action Sociale**

Le montant des frais d'inscription est de 420 € nets. (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du CGI). Plusieurs séminaires peuvent être choisis, auquel cas le montant total des frais d'inscription est calculé en fonction du nombre de séminaires choisis (voir bulletin d'inscription).

**Annulation:** Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier, fax ou mail). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Celles reçues plus de 15 jours avant le début du cursus seront acceptées. Celles reçues moins de 15 jours avant le début du séminaire entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité. Après le début du séminaire, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation.

En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**LIEU DE LA FORMATION :**

**L'USIC, salle Pupey-Girard**  
18 rue de Varenne  
75007 PARIS

**ACCÈS :**

- Métro rue du Bac (ligne 12) ou métro Sèvres-Babylone (lignes 10 et 12)  
- Bus lignes : 39, 70, 63, 68, 84, 87, 94 et 83

## CONTACT - ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

**Marie José LOPEZ PORTLAND**, chargée de mission  
protection de l'enfance à l'ACTION SOCIALE

Secrétariat de l'école de la protection de l'enfance

Tél : 01 53 10 24 16

Emails : [secretariat@lebpe.fr](mailto:secretariat@lebpe.fr) ou [marie-jose.lopez@lejas.com](mailto:marie-jose.lopez@lejas.com)

# BULLETIN D'INSCRIPTION 2019 - 2020

À renvoyer sous enveloppe avec tous les éléments mentionnés en page antérieure à l'adresse suivante :  
L'Action Sociale - (École de la Protection de l'Enfance) - 13 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris  
ou par mail : secretariat@lebpe.fr

## STAGIAIRE

M.  Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment le nom et le mail en capitales)

Nom : .....

Prénom : .....

Etablissement : .....

Fonction : .....

Service : .....

Téléphone (portable de préférence) : .....

Mail : .....

## ADRESSE DE FACTURATION

Établissement : .....

Adresse : .....

.....

.....

## RESPONSABLE DE FORMATION

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

## SÉMINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les séminaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque séminaire.

- |  |                         |       |
|--|-------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 1 :</b> <i>Droit et enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance</i>                     | 13 et 14 NOVEMBRE 2019  | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 2 :</b> <i>Besoins fondamentaux et droits de l'enfant : étude du nouveau paradigme de la protection de l'enfance</i> | 10 et 11 DÉCEMBRE 2019  | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 3 :</b> <i>Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes</i>   | 7 et 8 JANVIER 2020     | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 4 :</b> <i>Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire</i>                             | 4 et 5 FÉVRIER 2020     | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 5 :</b> <i>La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en oeuvre</i>                | 10 et 11 MARS 2020      | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 6 :</b> <i>PPE : du projet de l'enfant au projet pour l'enfant</i>   | 31 MARS et 1 AVRIL 2020 | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 7 :</b> <i>L'évaluation des besoins de l'enfant en protection de l'enfance</i>                                       | 12 et 13 MAI 2020       | 420 € |

NOMBRE DE SÉMINAIRES CHOISIS : .....

MONTANT TOTAL : .....

Cachet ou signature du responsable de la formation :